

Justificatifs d'activité à fournir à la signature du contrat et lors de son renouvellement

Les salariés Les fonctionnaires	Le dernier bulletin de salaire OU Le contrat de travail dans l'attente du bulletin de salaire si prise de fonction lors du 1 ^{er} mois d'accueil de l'enfant
Les professions libérales Les auto-entrepreneurs Les gérants de société	Un relevé de cotisation URSSAF ou un extrait Kbis de moins de trois mois ET Une attestation sur l'honneur indiquant le temps de travail hebdomadaire
Les intérimaires	Une attestation de mission de l'agence d'intérim ET Un relevé de missions de moins de trois mois
Les intermittents du spectacle	Une attestation de Pôle emploi de moins de trois mois ET Le contrat de travail avec le dernier bulletin de salaire
Les étudiants	Un certificat de scolarité OU Une carte étudiant en cours de validité
Les parents en formation professionnelle	Une attestation de présence de formation indiquant la durée et les jours de formation